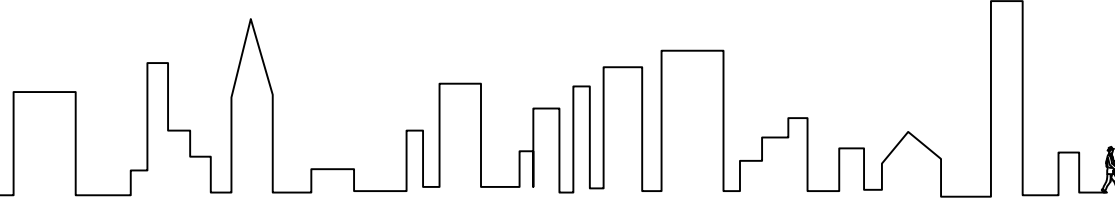


LE CONFORT OU LA DEMOCRATISATION
DU BIEN ETRE EN QUESTION
HABITAT, CONFORT ET ENERGIE,
ACTES DE LA 13^{ÈME} JOURNÉE DU CUEPE
2003
LIONEL ENGRAND

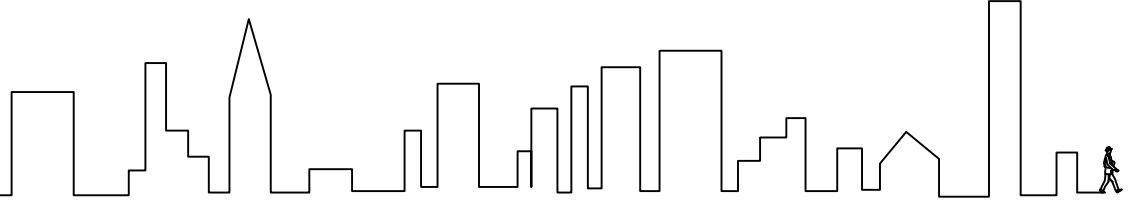


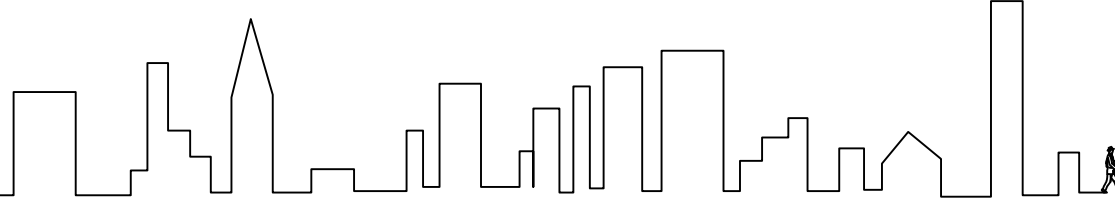
THÉORIE- PHILIPPE VILLIEN
DIMITRI TOUBANOS, ENCADRANT TD
ENSAPB – 2016-2017
ERIKA CORBI
CAMILLE DAULOUEDE

SOMMAIRE



PRESENTATION DE L'AUTEUR	3
BIBLIOGRAPHIE	4
COMPTE RENDU DU TEXTE	5
INTRODUCTION	6
CONSTELLATION	7
CONCEPT 1	8
CONCEPT 2	12
CONCLUSION	16
BILAN	17





Lionel Engrand est architecte dplg diplômé en 1993.

Maître-assistant associé en Théorie et pratiques de la conception architecturale et urbaine, Il est aussi chercheur associé au laboratoire ACS (Architecture, Culture, Société, XIXe-XXIe siècle) de l'ENSA Paris-Malaquais.

Il assure plusieurs enseignements à l'ENSAPB :

- Cours de théorie Formes, figures et représentations du confort (XIXe-XXIe siècles)
- Studio d'architecture Architecture en situation
- Cours de théorie L'habitation contemporaine : enjeux, héritages et perspectives
- Studio d'architecture L'habitation en projet : densité, intensité, urbanité.

Il assure diverses activités, une dans cette école (Membre de la commission Relations internationales) et d'autres à l'extérieur (Critique d'architecture, chargé de cours à Sciences-Po Paris).

Il nous semble d'après nos recherches, que celui-ci s'est plus dévoilé dans sa carrière littéraire que dans ses productions architecturales.

En effet, il publie dans des revues à caractère scientifique, des revues d'architecture et des catalogues d'exposition, notamment sur l'articulation des discours et des pratiques dans le champ de l'habitat. Il a coécrit avec Soline Nivet (Architecte, Chercheuse et Maître Assistante à ENSAPM), Architectures 80, une chronique métropolitaine, catalogue de l'exposition éponyme réalisée en 2011 au Pavillon de l'Arsenal.

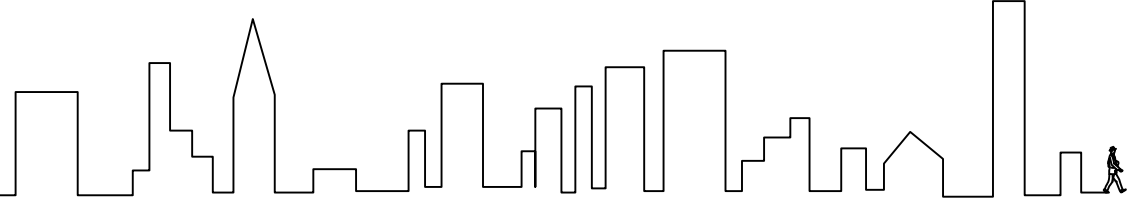
Ce texte a été écrit pour un colloque à Genève, lors de la journée du CUEPE (Centre Universitaire d'Etude des problèmes de l'Energie) en 2003.

Cette journée visait différents points, orientés vers les pays industrialisés. Une première session s'est consacrée à la notion de confort dans l'habitat (moment où Lionel Engrand s'est manifesté). La deuxième session concernait quatre études de cas.

Lionel Engrand s'adresse à tous les usagers. Il engage le lecteur à se questionner sur la notion du confort et quel en est la définition (attente propre de chacun). Cette notion étant liée à la notion de plaisir de vivre, quelles attentes, chacun d'entre nous, aspirons nous pour pouvoir y accéder ?

Cela nous fait aussi réfléchir sur l'évaluation des besoins vitaux et ceux plus artificiels, secondaires.

BIBLIOGRAPHIE



Ouvrage :

ENGRAND Lionel, Front de Seine, 1959-2013, Paris, Editions Alternatives Gallimard

ENGRAND Lionel, Architectures 80, 2011, Paris, Catalogue d'exposition, Editions Picard

Contributions à des ouvrages collectifs :

ENGRAND Lionel, Le Front de Seine, une utopie urbaine, 2013, Paris, Editions Archibooks

ENGRAND Lionel, Figures de l'architecture urbaine, 2011, Paris, Editions Picard

ENGRAND Lionel, Croisades domestiques, 2011, Paris, Editions Archibook

ENGRAND Lionel, La rénovation du centre-ville d'Ivry-sur-Seine, 2009, Paris, Centre Pompidou - Pavillon de l'Arsenal

ENGRAND Lionel, L'invention de la chaumière rationnelle (1925-1935), 2008, Lyon, Editions du CAUE du Rhône

ENGRAND Lionel, Paris : l'architecture de la ville après la Seconde Guerre mondiale, 2007, Paris, Editions Belin

ENGRAND Lionel, Jacques Tati (1907-1982), 2005, Paris, Editions de l'étoile

ENGRAND Lionel, Entre décor et préfabrication. Représentations de la maison individuelle (1920-1960), 2005, Editions de l'Aube

ENGRAND Lionel, La maison minimale : du loisir à l'urgence (1935-1955), 2003, Editions Picard

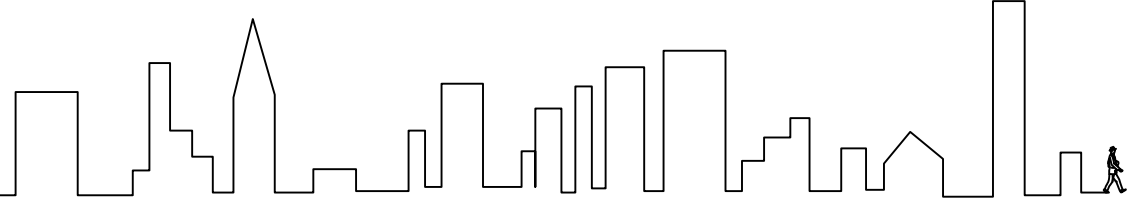
ENGRAND Lionel, Grandes heures et malheurs du pavillon. Une histoire politique du quotidien (1850-1930), 2003, Editions Picard

ENGRAND Lionel, Le confort ou la démocratie du bien-être en question, 2003, Suisse, Colloque du cycle de formation du Cuepe

Publications en cours :

ENGRAND Lionel, Cergy-Pontoise, retour sur une ville nouvelle (titre provisoire), 2015, Paris, Pavillon de l'Arsenal

ENGRAND Lionel, The Middle-Class Dwelling Unit: Architectural Theory, Lifestyle and Marketing in France, 1945-1965, 2014, Milan, actes du colloque international Middle-class Housing in Perspective: From Post-war Construction to Post-millennial Urban Landscape



Le texte de Lionel Engrand explique, dans un premier temps, la notion de confort puis en décrit son évolution au cours de l'histoire, plus précisément de l'avant-guerre (18ème siècle) en passant par l'après-guerre, les 30 glorieuses, jusqu'au 21ème siècle.

Il nous explique que dans l'aristocratie (car les autres classes sont exclues) du 18ème siècle, le confort se résume à la possession dans son foyer d'un ensemble de mobilier confortable : « Dans ces intérieurs moelleux, tapissés et capitonnés, le mobilier se diversifie ; fauteuils et divans accueillent des postures moins tributaires de l'étiquette du repos du corps. »

Au 19ème siècle, la notion du confort évolue, elle repose sur des critères « hygiéniques » qui favorisent l'état de santé de l'utilisateur (ensoleillement, ventilation, aération) et certains critères moraux tel que la séparation des sexes et l'intimité.

Après la seconde guerre mondiale, celle-ci évolue à nouveau. L'habitat doit « faciliter » la vie de l'utilisateur. On assiste à l'apparition de l'électroménager, mais aussi ascenseur etc.

Le confort minimum se démocratise (l'eau, le gaz etc.. deviennent une généralité et tout le monde y a accès.)

L'accès au confort pour l'ensemble du peuple sera un combat durant tout ce siècle (20ème).

Au 21ème siècle, tous les besoins matériels étant assouvis, la notion de confort n'est plus liée à « vitalité » et « source de bonheur » mais au contraire, elle aspire maintenant à d'autres besoins d'ordre social, comme la sécurité, la composition des familles. Pour y répondre, les usagers attendent une réponse d'ordre architectural et de composition de l'espace.

Citations significatives

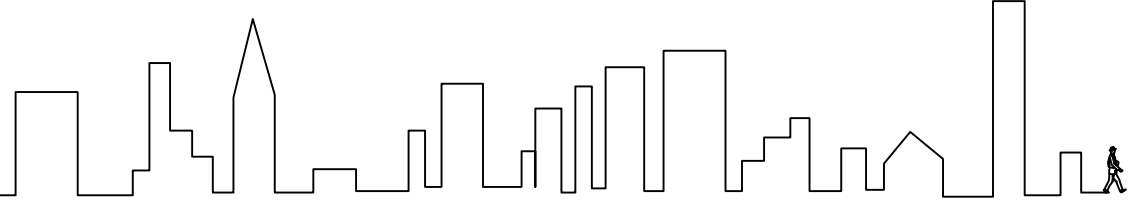
« Dans la seconde partie XIXe siècle, le confort n'en reste pas moins un luxe, voire un signe de distinction sociale... »

« En 1906, le recensement révèle la précarité, l'insalubrité et le surpeuplement des logements d'une majorité des français. »

« Après la grande guerre s'ouvre l'ère du « confort moderne ». »

« Le confort est une notion construite, étroitement associée à l'idée de bonheur. »

« Dans un contexte où le progrès technologique a cessé d'être perçu comme le moteur exclusif de la qualité de la vie, de nouvelles aspirations se dessinent. »



Ce texte démontre que le confort est une notion qui est en perpétuelle évolution car elle se doit de répondre aux attentes des usagers selon leur époque et leur contexte de vie. Elle suit un cycle entre besoins « primaires » (hygiène de vie etc..) et besoins « secondaires » (possession matérielle plus artificielle).

Aujourd'hui, l'évolution des mentalités et des mœurs engendre à nouveau un questionnement quant à la qualification du confort.

En effet, dans la société actuelle, la composition des familles et de son mode de vie (familles recomposées, travail à domicile etc...) questionne sur l'organisation du logement et son aménagement adapté aux besoins pour répondre au confort de tous. Donne t'il suffisamment de solutions ou cible t'il un certain type de confort qui répond à un type d'habitant ? Lorsque ces solutions ne sont pas apportées dans le logement, les habitants se retrouvent dans une situation d'inconfort.

A ce sujet, Lionel Engrand, énonce plusieurs facteurs liés à cette notion tel que les bruits, le voisinage, les équipements...

De ce fait, la qualité de ceux-ci induit donc la qualité du confort.

Plus celle-ci est mauvaise, plus les risques au sein du logis se multiplient (insalubrité, impact comportemental...).

Dans un logement de mauvaise qualité et d'inconfort (qui déterminent des risques réels ou ressentis), les habitants se retrouvent donc dans une situation d'insécurité.

Il semble donc que la qualité du confort dépend du bon traitement de la sécurité, ce qui mène au questionnement :

Comment le traitement de l'insécurité peut-il améliorer le confort de l'Homme au sein du logis ?

Traitement : manière d'agir, de se comporter

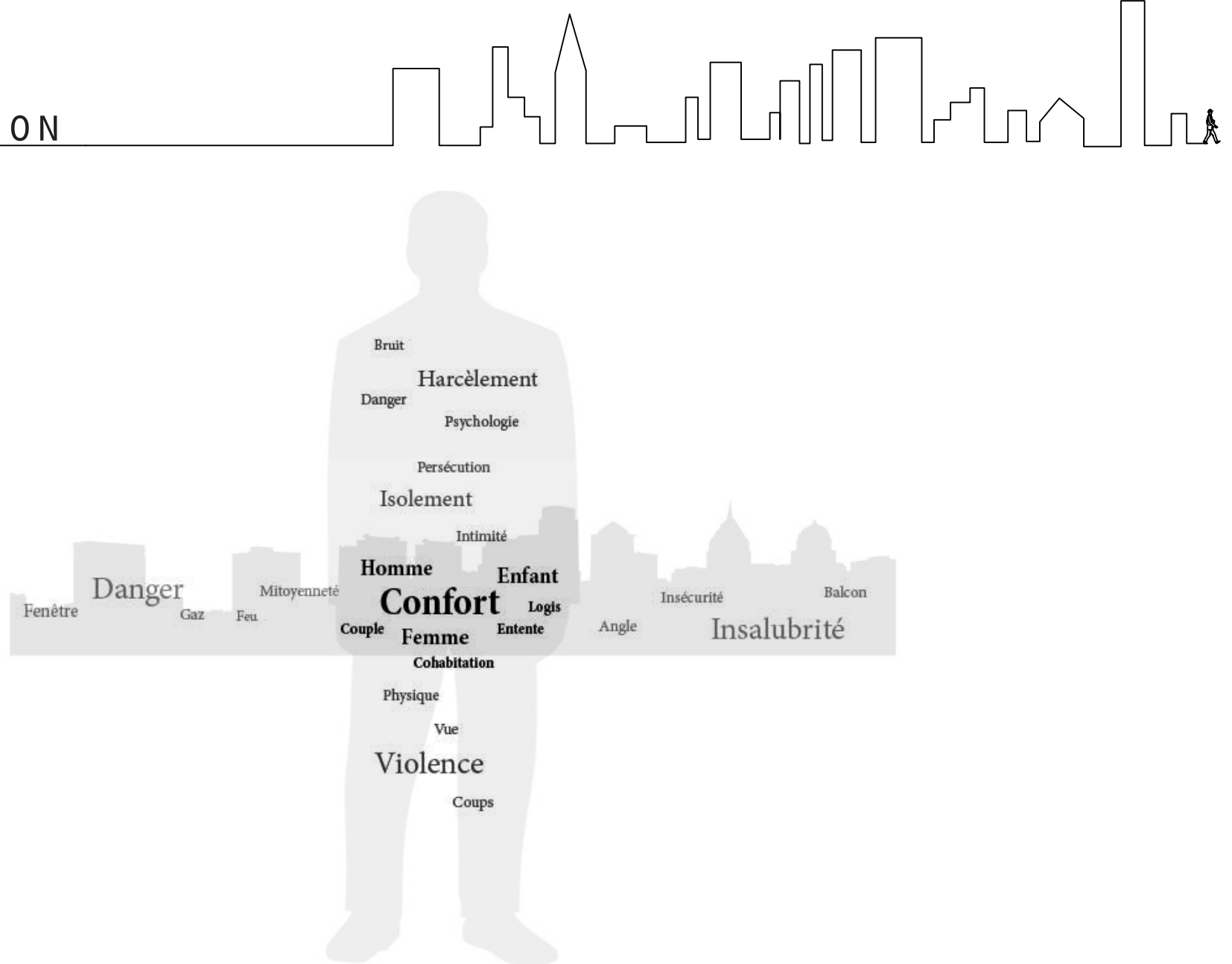
insécurité : Situation dans laquelle quelqu'un, quelque chose est exposé à un danger, à un risque, en particulier d'agression physique, d'accidents, de détérioration

confort : Situation dans laquelle quelqu'un, quelque chose n'est exposé à aucun danger, à aucun risque, en particulier d'agression physique, d'accident, de vol, de détérioration

logis : Lieu de vie

Deux hypothèses surgissent en corrélation avec cette problématique. En effet, il y aurait deux formes de dangers qui produisent une insécurité. La première hypothèse traite du danger lié à l'Homme et la seconde concerne le danger lié à la construction dans le logement insalubre.

CONSTELLATION

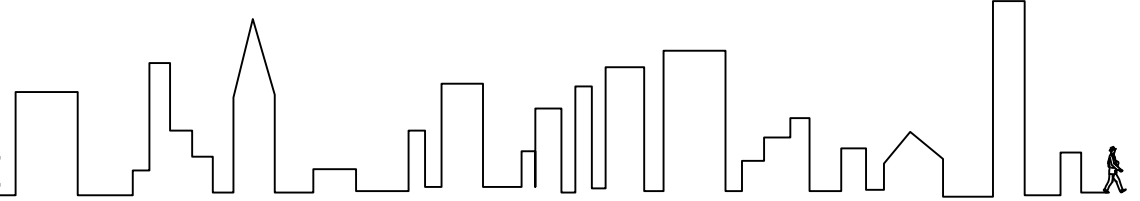


Les mots de la constellation ne sont pas tous tirés du texte de Lionel Engrand, mais d'une réflexion qui en découle.

Deux dangers s'articulent autour de la notion de confort et de la cohabitation de l'Homme (ici centrée en noir.)

La ligne horizontale, décrit le danger physique lié à l'aménagement même du logis et la ligne verticale, articule des mots décrivant un danger lié aux comportements violents de l'Homme.

1 - LES DANGERS LIÉ À L'HOMME



Chaque jour, nombreux sont ceux qui subissent un acte de violence moral et physique chez eux.

Deux types de violence se distinguent : l'une morale et la seconde physique. En effet, la cohabitation dans un espace clos engendre parfois des tensions dues à plusieurs facteurs qui souvent sont amplifiés par la conception de l'espace architectural.

On peut citer : la manque d'intimité, de place, d'isolation sonore...

Ces dangers et insécurités peuvent donc prendre plusieurs formes : violence, harcèlement, folie...

En effet dans ce genre de situation le logement devient pour la victime une sorte de labyrinthe. On se trouve dans un endroit sans issues (physiques) où le moindre recoin isolé peut devenir un lieu d'apaisement pendant une certaine durée.

C'est dans cet espace de recul que la victime va pouvoir s'échapper (intellectuellement) de ce labyrinthe.

Néanmoins, cette situation peut être vécue à différentes échelles, et trouver un lieu de refuge est alors une réponse face à l'agresseur.

Ces dangers sont donc liés à la notion de seuil entre un individu et son environnement. Ces seuils sont à questionner à plusieurs niveaux.

La première traite du seuil entre l'urbain et le bâtiment, la seconde entre le public et le privé et la dernière entre le privé et l'intime. Des auteurs comme Olivier Dhilly, dans « Le privé et le public » ou Maurice Blanc et Jean-Yves Causer dans « Privé – public : quelles frontières ? » se sont également intéressés au sujet.

Lorsqu'un individu se sent en danger, poser la question de seuil peut lui apporter une réponse.

1- De l'urbain au bâtiment

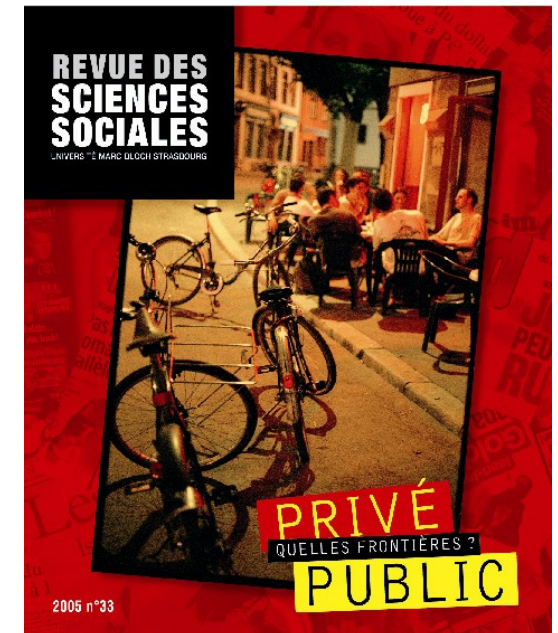
A l'échelle urbaine, tous les individus ont un risque égal face au danger potentiel. Aussi, en cas d'agression, la victime peut demander de l'aide ou tenter de s'échapper. L'idée de franchir le seuil d'un bâtiment public tel qu'un magasin, un cinéma ou un établissement du service public (La poste, gendarmerie etc.) peut permettre à la victime de s'y réfugier et de dissuader l'agresseur de poursuivre ses actes.

2- Du public au privé

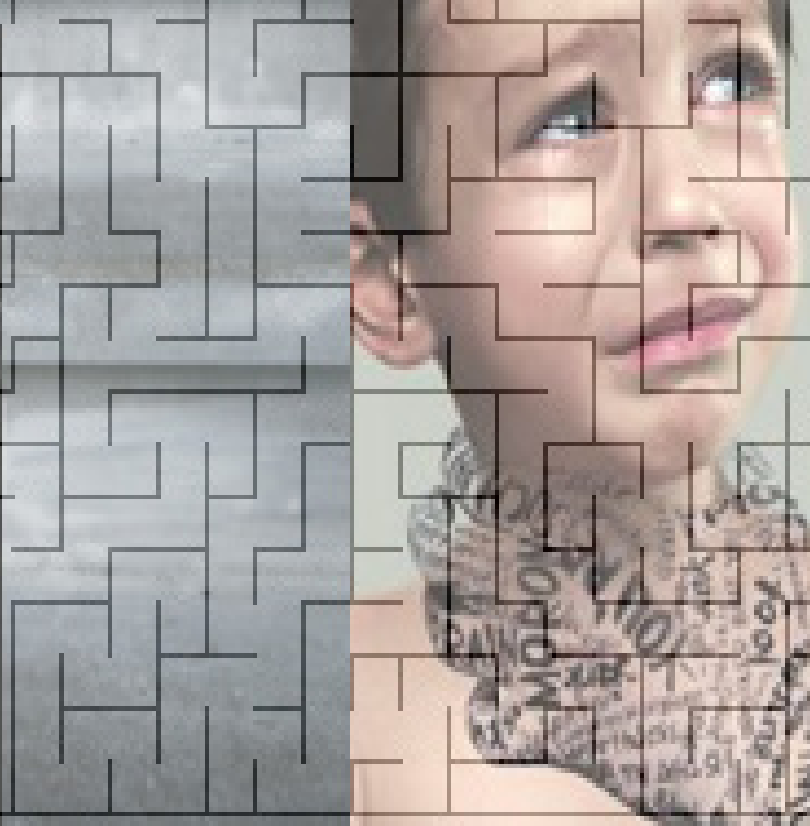
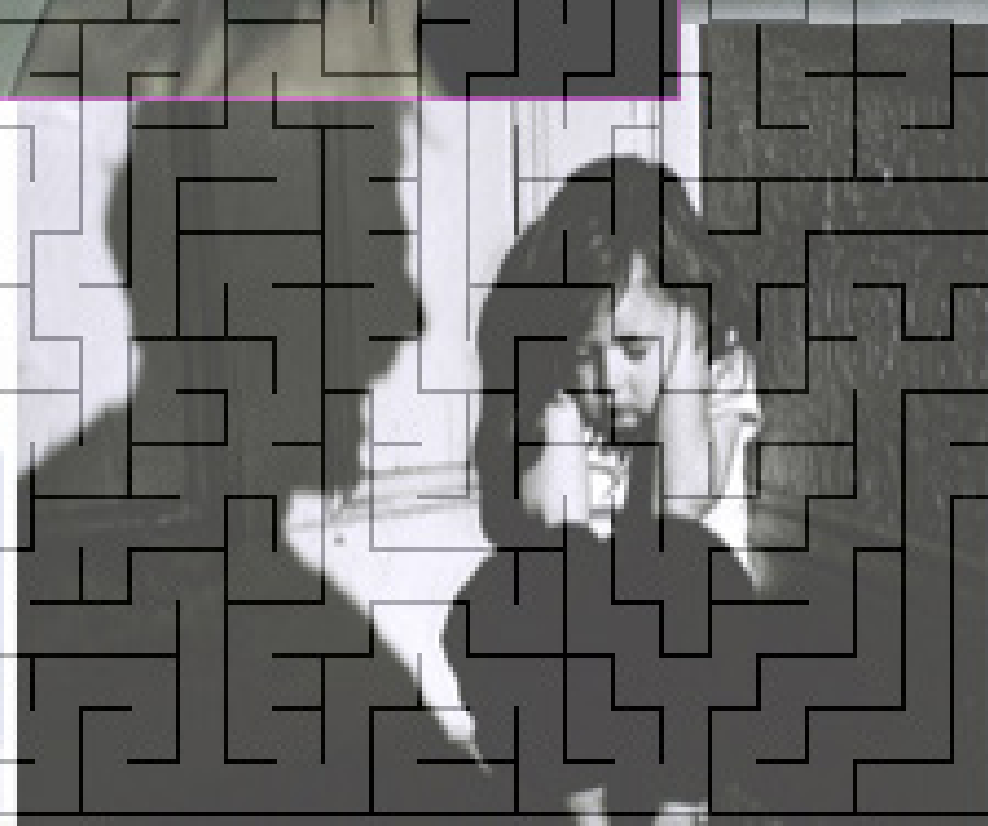
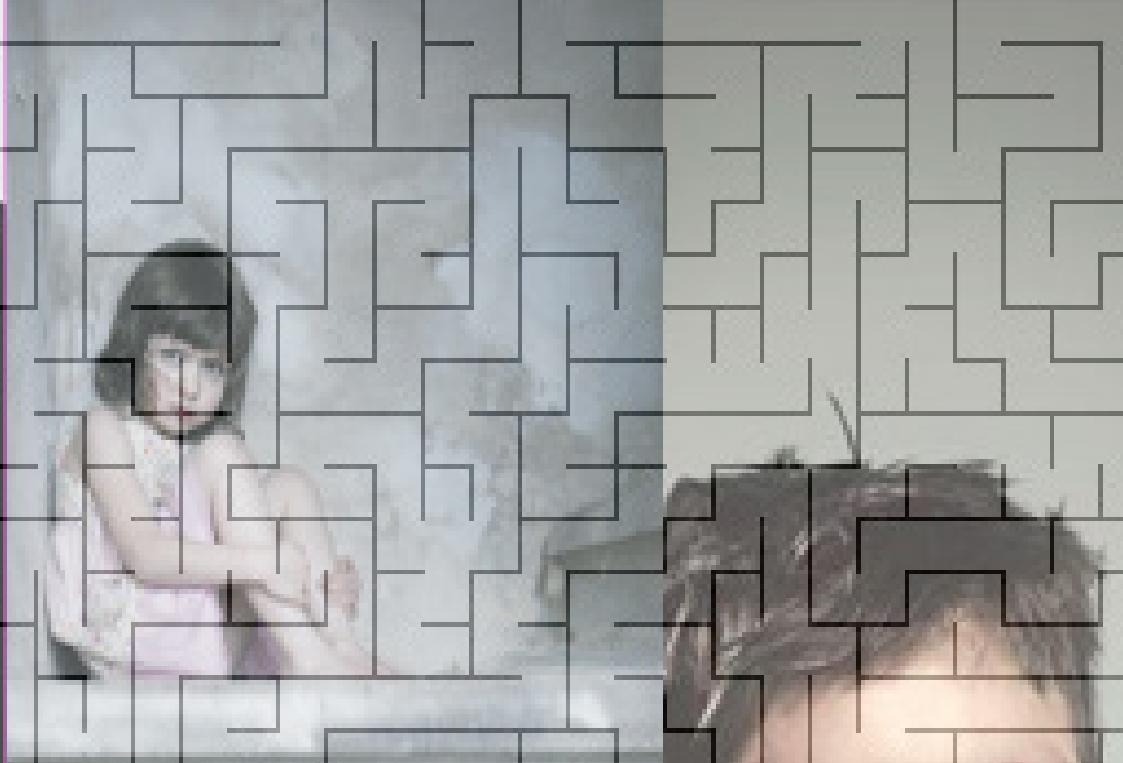
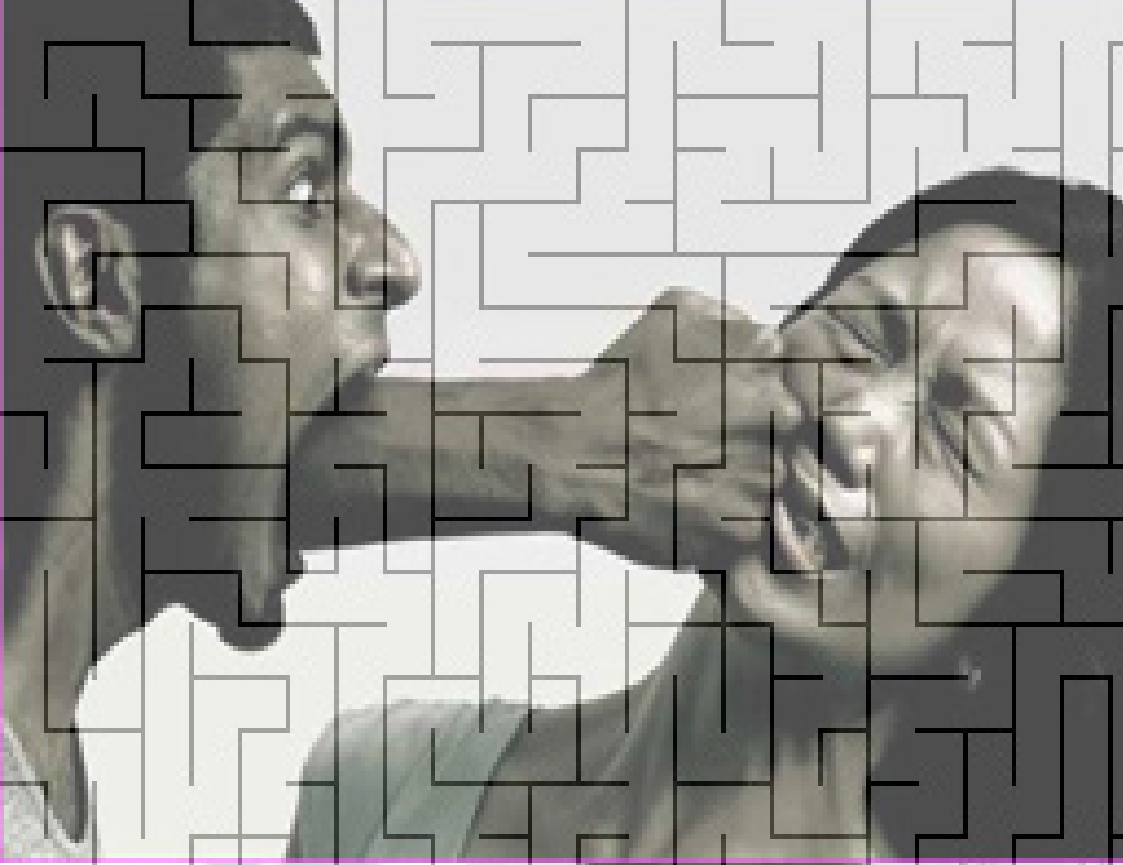
A un échelle plus réduite, un individu peut se trouver en situation de danger dans un espace public (lieu accessible à tous) et franchir le seuil du bâtiment privé permet de le mener en situation plus sécurisante (ex : code d'accès, clef...). Cette limite publique/privée offre donc aussi une réponse à cette insécurité.

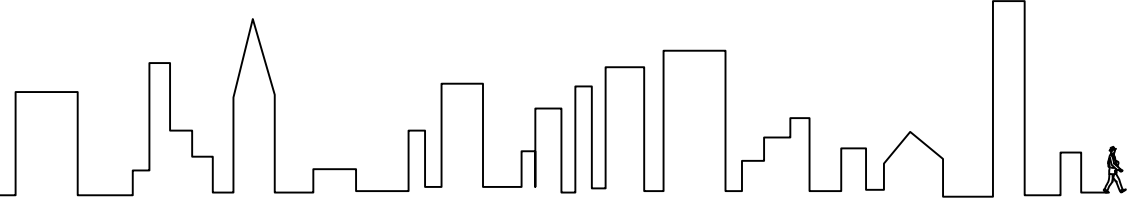
3- Du privé à l'intime

Enfin, au sein même du logis, l'individu trouve refuge en franchissant le seuil qui délimite le privé de l'intime. En effet, par exemple, dans une chambre (espace dit intime), celui-ci y trouve refuge car il y est le légitime usager. Martine Meder-Klein, sociologue, développe le sujet dans « L'espace relationnel et les territoires de l'intime ».



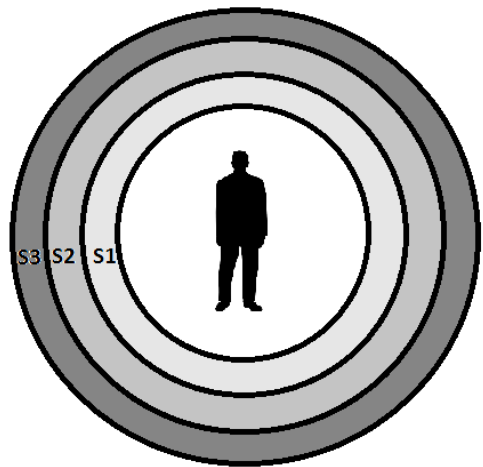
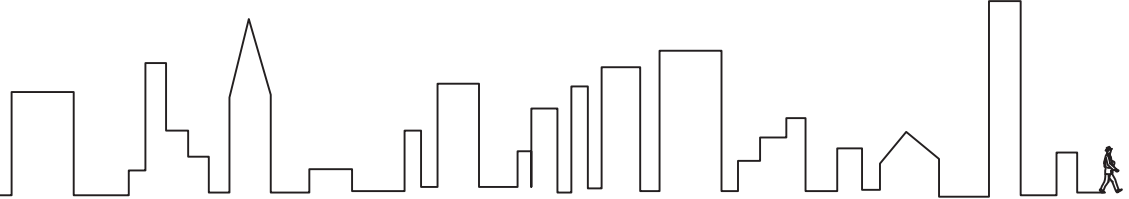
Source : lodel.irevues.inist.fr





Ces schémas décrivent l'interprétation des seuils.
En effet, chaque ligne détermine le passage d'un lieu à un autre.
De manière plus conceptualisée, ceux-ci tentent de retranscrire ce qui figure à travers l'épaisseur de la ligne.
Pour illustrer cette idée, nous avons inséré des logos dans l'épaisseur, qui marquent la limite.
Aussi, chacun est associé à une épaisseur (carrés noirs) qui représente l'importance de son seuil.

Par exemple, le seuil d'un cinéma est plus grand et important que celui d'une pharmacie.
A une échelle plus réduite, le seuil symbolisé par un portail a moins d'impact que celui d'une porte avec digicode.
Enfin, à l'échelle la plus petite, la porte d'une chambre est pour nous le seuil universel de l'intimité.

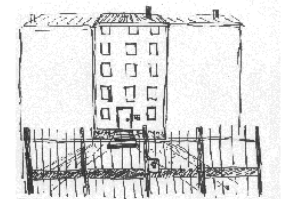


S1 :



Seuil entre l'urbain et le bâtiment

S2 :

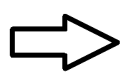


Seuil entre le public et le privé

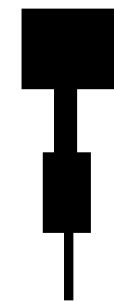
S3 :



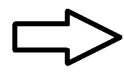
Seuil entre le privé et l'intime



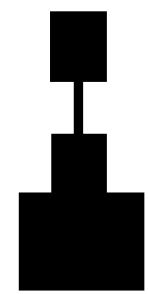
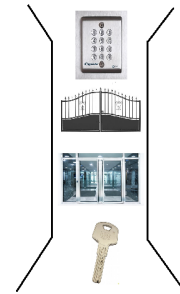
URBAIN



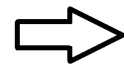
BATIMENT



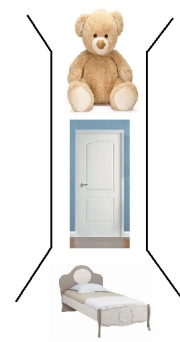
PUBLIC



PRIVE

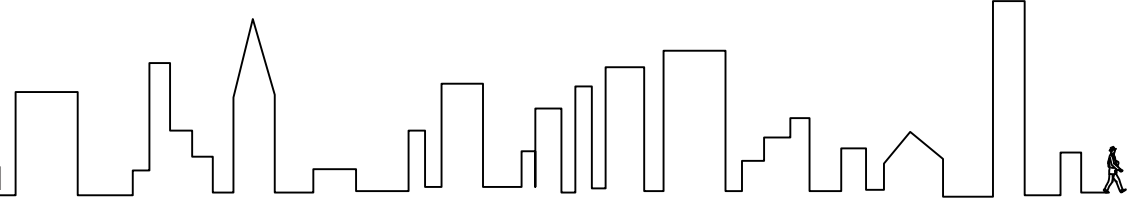


PRIVE



INTIME

2- LES DANGERS LIÉ À LA CONSTRUCTION



3,8 millions de personnes sont mal logées en France, selon la Fondation Abbé Pierre dont l'estimation est réalisée à partir de différentes enquêtes qui s'échelonnent sur plusieurs années. (Publication du 21ème rapport le 28 février 2016)

Les individus y habitant sont soumis à des dangers et des insécurités liées donc au bâtiment et à la construction.

Ceux-ci peuvent se questionner selon les différentes phases du projet. La première concerne la phase de prospection, la seconde celle de la conception, la troisième, la construction, la quatrième est celle de l'exploitation du projet et la dernière, celle du fin de vie.

1 et 2- Phases de prospection et de conception

Lors de ces phases, les logements se doivent de respecter un certain nombre de normes publiées dans le Code de la Construction et de l'Habitation par Légifrance.

Celui-ci a été traduit de manière simplifiée entre autre par le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable dans une brochure appelée : « Reglementation de la construction : la simplification est en marche ». Cependant, certains architectes, pour diverses raisons (convictions personnels, négligence..), ne les respectent pas. Les impacts se répercutent donc dans le temps sur les usagers qui sont soumis à des situations d'insécurité.

3- Phase de construction

Pendant la phase de construction, il existe aussi un danger pour les ouvriers. En effet si les règles de sécurité normalement imposées sur un chantier ne sont pas respectées, différents dangers (accidents etc.) peuvent apparaître.

4- Phase d'exploitation du projet

Aujourd'hui, l'insalubrité est un phénomène fréquent, notamment dans les grands ensembles mais aussi dans les domaines privés, avec la location à des personnes en nécessité.

Là encore, le danger est présent. Aussi, beaucoup de logements abritent un surnombre de personnes. De ce fait, le manque de place devient un problème majeur et déteint alors sur l'hygiène mais aussi l'usage, la qualité de vie etc. Tous ces facteurs entraînent donc une insécurité.

Des campagnes de sensibilisation de la Fondation Abbé Pierre sont créées tous les ans pour sensibiliser l'individu face à ce phénomène.

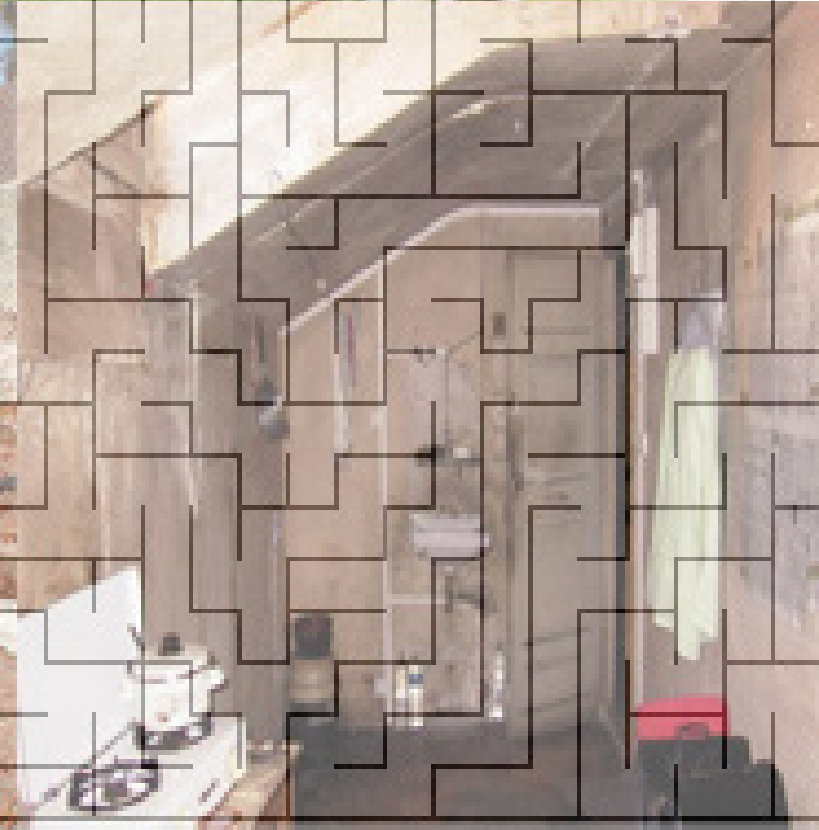
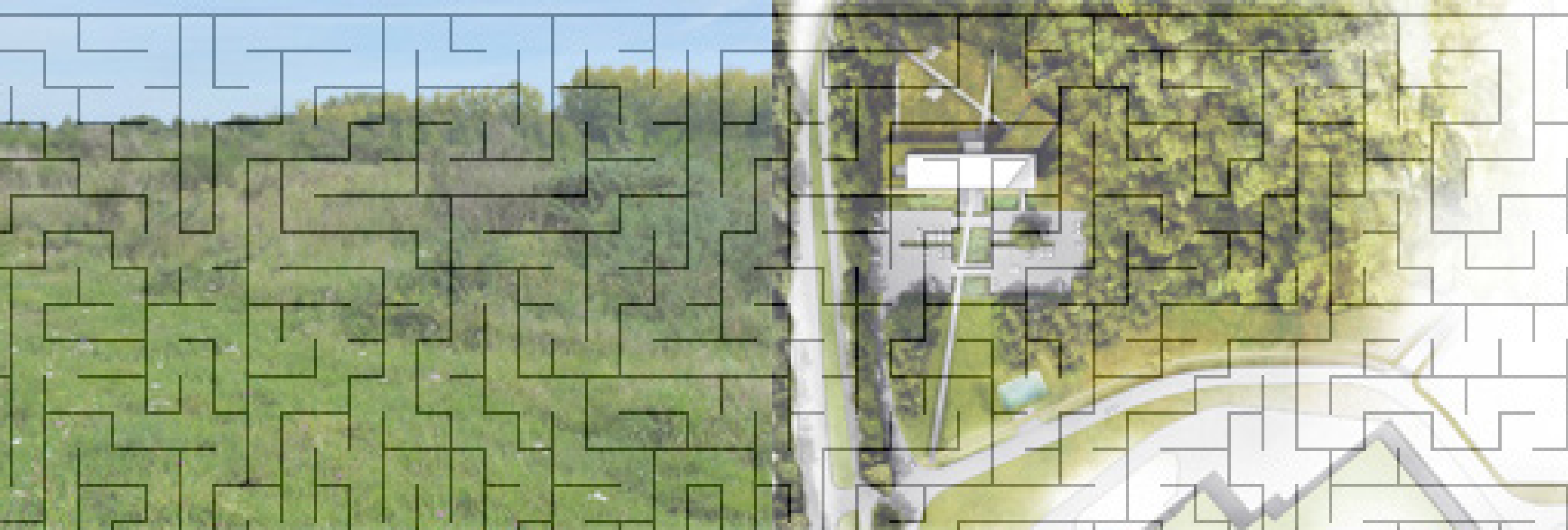
Aussi, un plasticien nommé Joël Essindi Koungou a créé une exposition appelée « Sois Clean » pour dénoncer l'insalubrité.

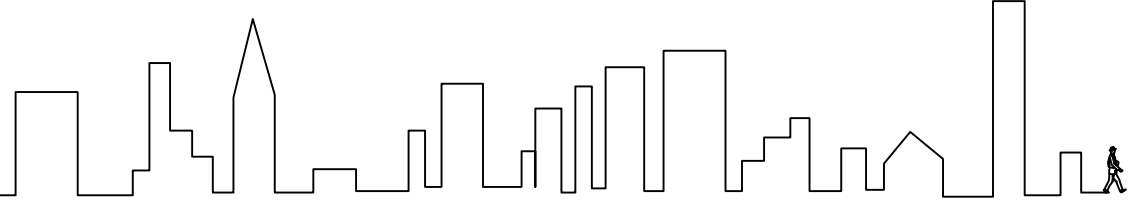
5 – Fin de vie

De ceci, en découle la dernière phase. Elle consiste en la réhabilitation du lieu ou de sa démolition et donc un nouveau cycle débute.



Source : villessetcommunes.info





Ce premier schéma décrit les différentes phases de réalisation d'un bâtiment avec les divers dangers respectifs qui peuvent agir sur l'homme.

Ici, l'homme est au centre et est soumis aux risques qui découlent de chaque phase. En voici quelques exemples :

L'absence de garde corps ou d'alarme anti-feu est un danger pour l'utilisateur.

Aussi, sur un chantier, une mauvaise installation des échafaudages peuvent impacter l'ouvrier.

Enfin, l'insalubrité peut dégrader la santé de l'homme.

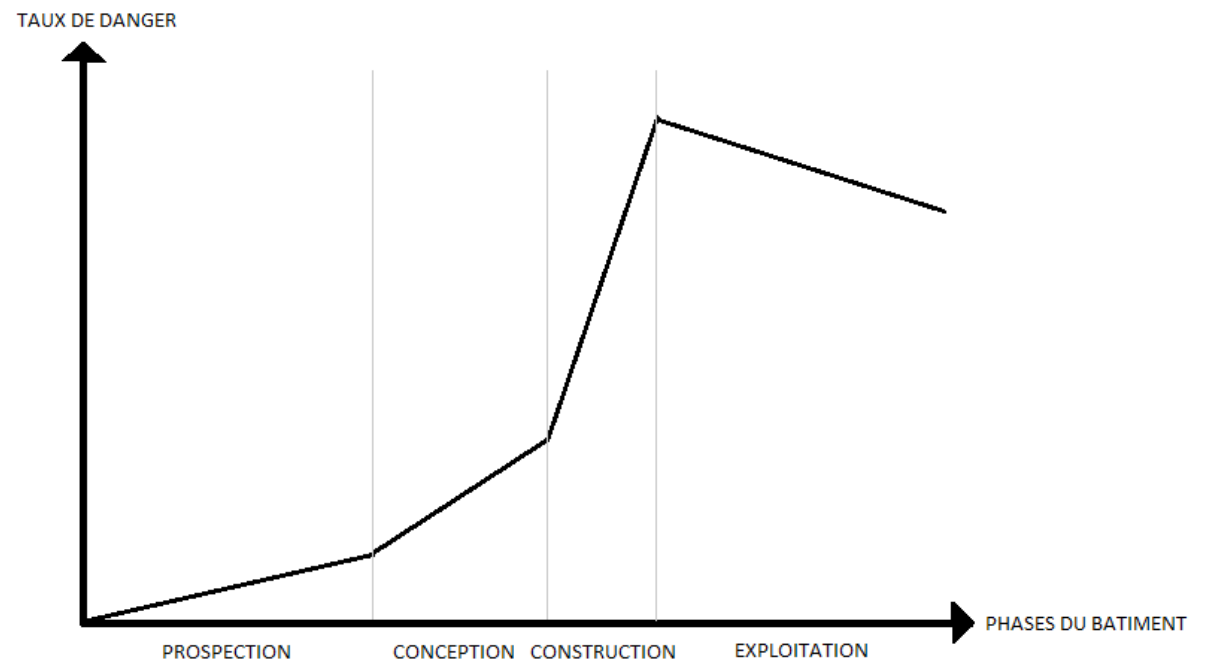
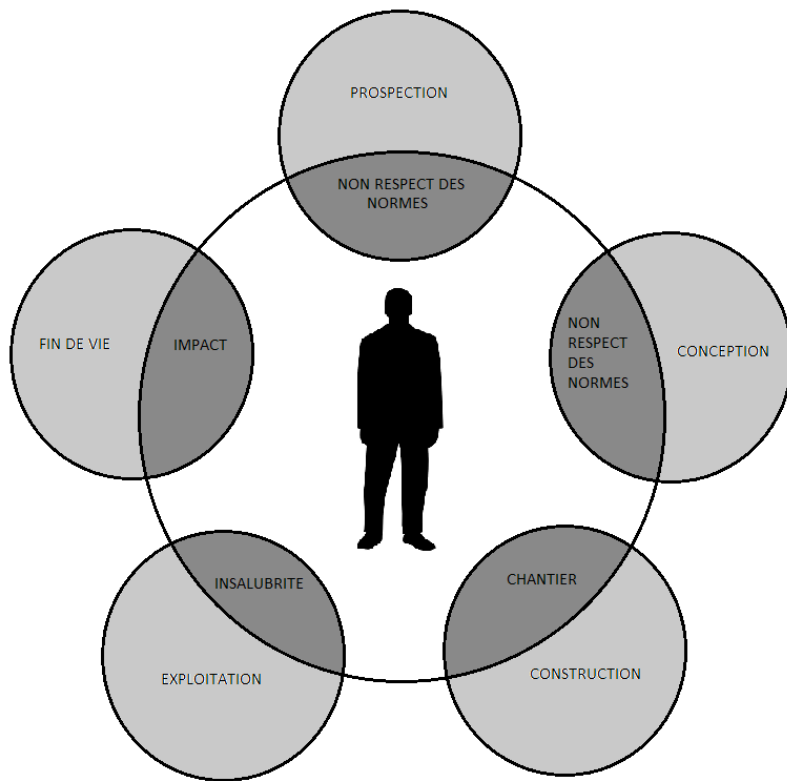
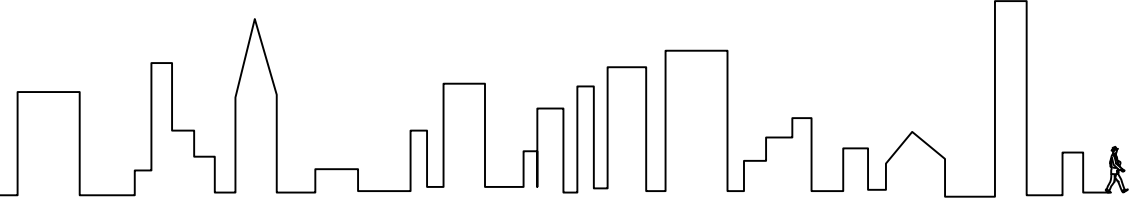
Le second, en relation avec le premier, montre le taux de danger (évalué selon nous) associé à chaque phase.

En effet, la phase de prospection nous semble la moins dangereuse car elle n'a pas d'impact physique direct sur l'homme.

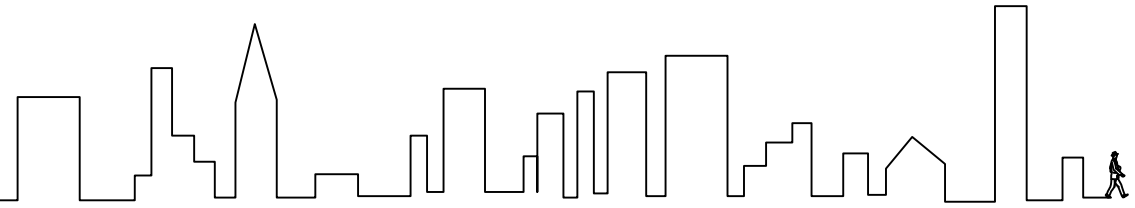
Au contraire, la construction et l'exploitation sont les phases comportant le plus de risque.

Comme illustré ci-dessus, plusieurs dangers majeurs sont présents.

La phase d'exploitation comporte des risques moindres que celle de la conception et de la construction mais leurs impacts deviennent conséquents sur le long terme.



CONCLUSION



Suite à l'étude, deux concepts se sont donc établis et permettent d'illustrer la notion d'insécurité.

Le premier regroupe les différents seuils à franchir pour que l'homme se sente en sécurité face au danger et le second décrit les cinq phases du cycle de vie d'un bâtiment et les dangers que chacune d'entre elle engendre.

Ce schéma met en relation les deux concepts. En effet, les différentes phases de danger peuvent, selon nous, se situer dans les différents seuils décrits.

La prospection a un risque de danger assez faible et il est en lien avec le seuil de l'urbain au bâtiment. C'est lors de cette phase que le bâtiment est appréhendé dans son contexte urbain.

Le taux de risque depuis la conception à la construction augmente fortement. Ces phases sont en lien avec le seuil public/privé car on y détermine les systèmes d'accès et de sécurité, et le travail est à une échelle réduite.

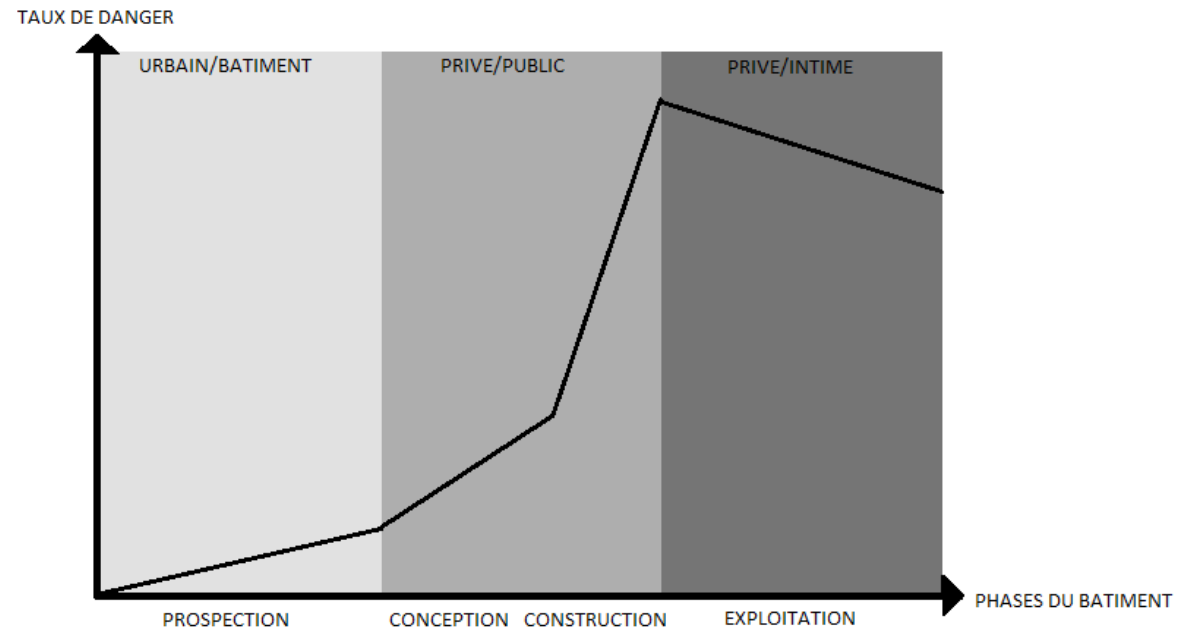
Enfin, la phase d'exploitation comporte, de notre point de vue, un risque élevé qui se développe sur le long terme. Elle concerne principalement l'usage des lieux d'habitation et est donc en lien avec le seuil privé/intime.

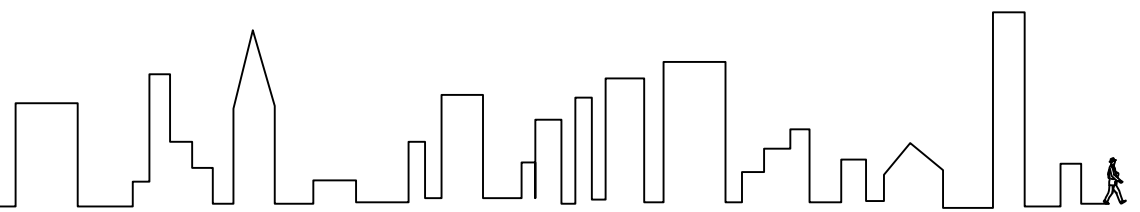
La manière dont l'insécurité est traitée induit donc la qualité du confort de l'individu.

Cependant, dans les deux cas, des questions peuvent se poser.

Comment l'architecte influence-t-il le passage du seuil? A travers quel moyen? (Matérialité, dimension, sensation, ressentis...)

La passivité de l'homme provoque-t-elle l'allongement des phases de vie d'un bâtiment? Celui-ci est-il source de danger?





Après lecture des différents textes traitant de la notion de confort, notre choix s'est porté sur le texte de Lionel Engrand, d'une part par la façon dont il traite le sujet mais aussi pour enrichir nos connaissances suite à son cours suivi en licence 2.

Dans son texte, celui-ci introduit le sujet de la sécurité et après réflexion, nous avons essayé de poursuivre sa pensée en problématisant cette notion avec celle du confort.

Nous avons axé notre pensée autour de la question : «Comment le traitement de l'insécurité peut-il améliorer le confort de l'Homme au sein du logis ?»

Nous avons réalisé une constellation qui regroupe des mots du texte mais aussi des notions en lien avec le danger et l'homme.

Au cours des Td, nous avons formulé deux hypothèses qui peuvent répondre à cette problématique et nous les avons conceptualisé.

Cela a été la partie la plus difficile pour nous, mais aussi la plus intéressante, surtout la façon dont matérialiser une pensée.

Cela nous a aussi engagé à chercher différentes références pour appuyer notre propos et donc élargir notre culture.

Ce travail nous a fait prendre conscience de l'importance de chaque phase du cycle de vie d'un bâtiment et des conséquences qui en découlent si leur traitement est négligé.

Le travail de mise en relation entre pensée, texte et image est, selon nous, un bon exercice qui peut totalement se transposer dans le cadre du projet architectural.